



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MAI 2024,

Étaient présents : FORGUES, Marc
PLEAU, Benoit

LEFEBVRE, Johanne
TREMBLAY, Gaston (par visio)

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

Étaient absents: KEARNEY, Patrick
MANCUSO, Emmanuelle

1. Ouverture de l'assemblée.

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h38.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 14 mai 2024, est lu par Marc Forgues. Le point 5.5 est reporté à la prochaine assemblée. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature des procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration tenues les 16 janvier et 05 mars 2024

Les administrateurs ont pris connaissance des projets de procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration tenues les 16 janvier et 05 mars 2024. Chacun des procès-verbaux, tel que soumis, est

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MAI 2024

adopté à l'unanimité et signé par la présidente et le secrétaire.

4. Gestion administrative

4.1. Comité Levée de fonds 2024 - bilan

Sandrine présente le bilan de la campagne de levée de fonds 2024.

Au terme de la campagne, 97 870,10 \$ ont été amassés, si l'on soustrait les dépenses associées de moins de 2 000 \$, le résultat net s'établit à 95 878,93 \$, donc à 85,1 % de l'objectif de 115 000 \$ que l'on s'était fixé. On a perdu certains donateurs dont Carolyn Leclair, mais d'autres se sont ajoutés, c'est la cas d'un membre administrateur de la Club de voyage Marinair de Sainte-Thérèse, qui a assisté à notre conférence de presse et s'est montré intéressé à organiser un souper bénéfice pour le Centre. Cet apport, trop tardif, ne pourra pas faire partie des résultats de la campagne 2024.

Pour le comité de presse c'est en cours, ça sera publié la semaine prochaine, malheureusement les photos du Groupe Hamel n'ont pu être disponibles pour la publication.

4.2. Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance.

La rédaction de la Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance est en suspend, d'autres priorités se sont révélées.

4.3. Programme de prévention de délinquance par les sports, les arts et la culture.

Le projet qui avait été présenté conjointement au Ministère de la Sécurité publique par le Centre Regain de vie et par l'école de Judo de Patrick Kearney, a malheureusement été refusé.

4.4. Suivi Ministère de la Famille (MFA)

Plan d'action activités familiales

Rappelons que le Ministère de la Famille, subventionneur principal à la mission globale du Centre, nous a demandé de recentrer nos services de façon prépondérante vers une mission Famille, et que nous avons adopté, lors du CA du 5 mars dernier, un engagement à cet effet. Afin de respecter la demande du ministère, un Plan d'action a été développé et expédié avant la tenue de la présente assemblée.

Sandrine a débuté des contacts avec des organismes Famille de la MRC, dont la Maison de la famille de Bois des Filion, le Centre Omega, Marraïne Tendresse, le Centre Marie-Ève, qui pourront collaborer avec nous. De plus l'idée de faire affaire avec des formateurs ou animateurs externes est une pratique

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MAI 2024

qui existe déjà dans d'autres organismes. Par ailleurs, déjà Rita, notre intervenante est inscrite à une formation pour devenir animatrice Y'APP (programme d'enrichissement de l'expérience parentale pour des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans). Cette formation est subventionnée par le CISSS des Laurentides.

Également, suite à cette demande du MFA, dorénavant tous les services offerts seront comptabilisés en spécifiant le statut de famille ou personne seule, puisqu'il faut établir une prépondérance Famille.

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration d'adopter le Plan d'action 2024-2025, tel que déposé, à l'intention du ministère de la Famille.

Modifications de nos lettres patentes

Johanne soumet aux administrateurs les lettres patentes supplémentaires visant à modifier les Objets du Centre devenu obligatoire par le MFA. Ces modifications feront l'objet d'un vote dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire à convoquer avant le 3 juin prochain.

Il est résolu à l'unanimité de modifier les objets de nos lettres patentes, pour qu'ils se lisent dorénavant comme suit:

- 1- Favoriser la qualité des relations entre les enfants et leurs parents.**
- 2- Favoriser la reconnaissance, le partage et l'enrichissement de l'expérience parentale.**
- 3- Améliorer les relations entre parents pour permettre un partage des responsabilités, une qualité de la communication et de la prise de décisions, le respect des accords et des stratégies de gestion des conflits.**
- 4- Offrir des activités permettant aux parents et aux enfants de créer des liens.**
- 5- Offrir une aide alimentaire aux familles et personnes vulnérables.**
- 6- Offrir un soutien psychologique aux familles.**

4.5. Reconnaissance bénévoles

Sandrine avait soumis la candidature de Jean-Marc Laroche, bénévole chez nous depuis une dizaine d'années, à titre de bénévole d'exception dans le cadre d'une soirée organisée par la Ville de Sainte-Thérèse. Malheureusement sa candidature n'a pas été retenue.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MAI 2024

4.6. Redditions de compte (MFA/HG, PSOC, PADGIEPS)

Toutes les redditions de compte sont à jour. Le CA doit remettre au MFA pour le volet Halte-Garderie, une résolution à l'effet que la reddition de compte est approuvée.

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration:

- d'approuver les documents de reddition de comptes qui seront transmis au Ministère;
- d'autoriser Madame Sandrine Gaudet, Directrice générale, à signer, au nom du CENTRE REGAIN DE VIE INC, le formulaire de reddition de comptes requis dans le cadre du Programme.

Concernant le PADGIEPS, on attend de voir si le programme viande va être renouvelé ou s'il y aura un nouveau programme ou encore rien du tout. On devrait avoir de leurs nouvelles au mois de juin.

Il reste la demande à Centraide à être déposée.

4.7. Suivi partenariat avec le Village des valeurs

Tout est réglé. Le contrat est signé pour 2 ans et devrait être renouvelé. Notre logo est déjà affiché sur le mur du Village de valeurs. Nous serons appelés à faire une présentation du Centre aux employés afin qu'ils puissent informer correctement les personnes qui iront porter des dons. Le 2 juillet lors de la pré-ouverture, les employés du Centre seront invités et bénéficieront du tarif réduit déjà offert aux employés du Village.

4.8. Mise en candidature des membres du CA

Pour le prochain AGA, il y a aura à élire 3 administrateurs, postes occupés par Gaston Tremblay, Marc Forgues et Benoit Pleau. Rita a été élue comme représentante des employés. Nous sommes à la recherche d'un administrateur, nous commencerons par Pierre-Luc Garneau.

4.9. Suivi des employés

Emmanuelle a été remplacée par Catherine, tout nouvellement formée. Josée est en attente d'une opération, et serait intéressée venir comme intervenante au terme de sa convalescence. On discute de la condition de Joël, il n'est pas en condition encore pour reprendre le travail et son retour est même incertain.

Sandrine explique de quelle façon elle a été recrutée par une chasseuse de tête à titre de directrice générale du Grenier populaire, une entreprise d'économie sociale de St-Eustache. Il s'agit d'une fonction d'importance qui l'amènera à relever de nouveaux défis. Elle a négocié pour que son entrée en

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MAI 2024

fonction puisse être partagé durant le mois de juin. Les heures qu'elle aura effectuées lui seront payées au prorata de sa présence au Centre. Elle va annoncer son départ aux employés lors de la prochaine rencontre de jeudi matin. On doit donc se pencher sur le remplacement de Sandrine. On évoque d'abord la possibilité d'engager un chasseur de tête, question de réussir rapidement à trouver la bonne personne. Benoit évoque la possibilité d'une mutualisation avec un autre organisme. Marc trouve également l'idée intéressante. Tous sont d'accord à évoluer vers cette solution. Mais pour l'instant à court terme, nous nous tournerons vers la firme de chasse de tête qui a recruté Sandrine.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale

Sandrine dépose son Tableau de bord et les statistiques concernant les différents services. Il n'y a rien de significativement important à souligner.

5.2. Dépôt de demande de soutien financier à Centraide

La demande sera à expédier en juin.

5.3. Allègement fiscal

Puisque le Ministère de la Famille a révisé à 500 000 \$ le montant des subventions obligeant les organismes à lui remettre un audit financier, nous pourrions poursuivre avec une mission d'examen qui est beaucoup moins coûteux.

5.4. Soirée Casino Ville de Sainte-Thérèse

Le Centre Regain de vie a été l'un des deux organismes choisis pour toucher les profits d'un casino organisé par la Ville de Sainte-Thérèse. Cette activité devrait avoir lieu en octobre

6. Varia

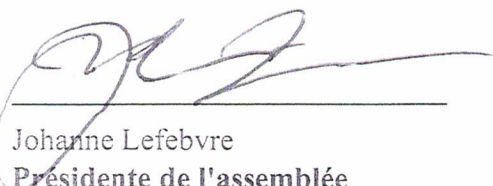
Aucun élément au varia n'est ajouté.

7. Date du prochain CA

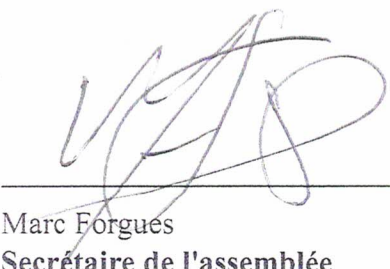
Le prochain CA est prévu le 04 juin 2024 et l'AGA le 25 juin 2024.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h22.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée

adopté tel que modifié